

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00775
Numéro SIREN : 492 313 184
Nom ou dénomination : SARL PIERRE

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002438

SARL PIERRE
165 IMPASSE DE LA GARRIGUE
83210 LA FARLEDE

R.C.S. TOULON 492 313 184

2438

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2019**

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2019

Comme vous pourrez le remarquer cet exercice se solde par un Bénéfice de 16,734 euros, soit 2,1 % du chiffre d'affaires. Notre chiffre d'affaires s'est élevé à la somme de 767,710 € alors qu'il était de 611,610 € l'année précédente soit une augmentation de 1,3%.

Nos charges de personnel se sont élevées à la somme de 224,963 € et représentent 29% du chiffre d'affaires HT,

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Au cours de cette assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre gérant.

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

Les comptes de l'exercice écoulé font ressortir un bénéfice de 16,734 €

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

Bénéfice 2019 à affecter	16,734 €
TOTAL A AFFECTER	16,734 €
AFFECTATION	
Report à nouveau:	16,734 €

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 du code général des impôts, nous vous rappelons la non distribution de dividendes les années précédentes ni pour cet exercice.

PS

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24.07.1966

En application des dispositions des articles 50 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée aux dits articles n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérante, pour l'exercice écoulé.

Le Gérant,

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, cursive letters, positioned below the text 'Le Gérant,'.

SARL PIERRE
165 IMPASSE DE LA GARRIGUE
83210 LA FARLEDE

R.C.S. TOULON 492 313 184
PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 12 juin 2020

L'AN Deux mille vingt, et le douze juin, à QUINZE HEURES, les associés se sont réunis au siège social de la S.A.R.L. PIERRE, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- | | |
|---|----------|
| - Monsieur BERTON Pierre - propriétaire | 73 parts |
| - Monsieur BERTON Romain - propriétaire | 50 parts |
| - Monsieur BERTON Michel - propriétaire | 9 parts |

Total des parts présentes, CENTS TRENTE DEUX PARTS, sur les CENTS CINQUANTE parts composant le capital social.

Monsieur BERTON Pierre, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan, et l'annexe de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019
Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Rémunération de la gérance
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2019 les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

PB PB MD

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice 2019 de la manière suivante :

Bénéfice 2019 à affecter 16,734 €

AFFECTATION

Report à nouveau: 16,734 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

QUATRIEME RESOLUTION

Pour l'exercice 2019, le gérant a perçu une rémunération brute de 48,336 € pour l'exercice 2020 le gérant aura droit à une rémunération de 51,389 € plus charges sociales et éventuellement à un intéressement sur le chiffre d'affaires

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérante et l'associé.

M BERTON Pierre



M BERTON Michel



M BERTON Romain





IDENTIFICATION

M BERTON PIERRE
 165 IMPASSE DE LA GARRIGUE LD LES COUGUILLES
 83210 LA FARLEDE
 FRANCE

N° d'adhérent : 20120460392323

Pour le compte de :
SARL SARL PIERRE
 165 IMPASSE DE LA GARRIGUE
 83210 LA FARLEDE

N° SIREN : 492 313 184
Période déclarée : 2019
Date limite de dépôt : 20/05/2020

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

- Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2019)
- Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2018)
- Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2017)
- Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2019)
- Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2019)
- Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2019)
- Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2019)
- Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2017)
- Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2017)
- Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)
- Annexe N° 2059-I (Applicable à compter du 31/12/2017)
- Annexe N° 2069-RCI (Applicable à compter du 31/12/2019)

copie certifiée conforme à l'original.



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2019)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	165 IMPASSE DE LA GARRIGUE		
Code postal	83210	Ville	LA FARLEDE
		Pays	FRANCE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit (report du 2033-B)	0
Bénéfice imposable à 15%	21 062		



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du 31/12/2018)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

IDENTITÉS ET COORDONNÉES DES MEMBRES

1	Titre	MONSIEUR	Nom, Prénom	BERTON PIERRE
	Qualité			GERANT
	Numéro, type et nom de voie	210 AVENUE STE MARGUERITTE		
	Complément de distribution		Lieu-dit, Hameau	
	Code postal	83610	Ville	COLLOBRIERES
	Pays	FRANCE		
2	Titre	MONSIEUR	Nom, Prénom	BERTON ROMAIN
	Qualité			ASSOCIE
	Numéro, type et nom de voie	130 RUE MARCEL VENDELLI		
	Complément de distribution		Lieu-dit, Hameau	
	Code postal	83220	Ville	LR PRADET
	Pays	FRANCE		

SOMMES VERSÉES AU COURS DE LA PÉRIODE RETENUE POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS, À CHAQUE ASSOCIÉ, GÉRANT OU NON

1	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	73	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2019
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	19 131		
	A titre de représentation, de missions et de déplacements	Indemnités forfaitaires		Remboursements
	A titre de frais professionnels autres	Indemnités forfaitaires		Remboursements
2	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	50	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2019
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	14 340		
	A titre de représentation, de missions et de déplacements	Indemnités forfaitaires		Remboursements
	A titre de frais professionnels autres	Indemnités forfaitaires		Remboursements



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	91 042	56 882	34 160
Immobilisations financières (1)	9 700		9 700
TOTAL I (5)	100 742	56 882	43 860
2 - ACTIF CIRCULANT			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises	302 800		302 800
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés	48 035		48 035
Créances autres (3)	7 180		7 180
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	15 225		15 225
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	373 240	0	373 240
TOTAL GENERAL (I + II)	473 982	56 882	417 100
B - PASSIF			NET EXERCICE CLOS EN N
1 - CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel			1 500
Réserve légale			150
Report à nouveau			38 547
Résultat de l'exercice			16 734
TOTAL I			56 931
3 - DETTES			
Emprunts et dettes assimilées (4)			127 729
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			67 079
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))		78 285	165 361
TOTAL III			360 169
TOTAL GENERAL (I + II + III)			417 100



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du 31/12/2019)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION		Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	513 160
Production vendue	Biens dont export et livraisons intracommunautaires	
	Services dont export et livraisons intracommunautaires	252 437
Autres produits		2 113
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		767 710
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		225 950
Variation de stock (marchandises)		-25 900
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		104 511
Autres charges externes		202 644
		dont crédit-bail mobilier
		dont crédit-bail immobilier
Impôts, taxes et versements assimilés		2 278
		dont TP/CFE, CVAE
Rémunérations du personnel		178 313
Charges sociales		46 650
Dotations aux amortissements		10 598
Autres charges		2 796
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles
Total des charges d'exploitation (II)		747 840
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		19 870
Produits et charges divers	Produits financiers (III)	
	Produits exceptionnels (IV)	
	Charges financières (V)	-490
	Charges exceptionnelles (VI)	467
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)
Impôts sur les bénéfices (VII)		3 159
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		16 734

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	16 734	0
Réintégrations de l'exercice		
impôts et taxes non déductibles		3 159

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
Réintégrations de l'exercice		
Réintégrations diverses		1 169
dont intérêts excédentaires des comptes-courants d'associés		
dont écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM		
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	21 062	0
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	21 062	0



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du 31/12/2019)

**Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values**

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial				0	
Autres				0	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels	72 388	3 000		75 388	
Installations générales agencements divers	4 000	1 077		5 077	
Matériel de transport	8 333			8 333	
Autres immobilisations corporelles	2 244			2 244	
Immobilisations financières					
	9 700			9 700	
TOTAL rubrique I	96 665	4 077	0	100 742	0

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		33 065	9 735	42 800
Installations générales, agencements, aménagements divers		4 000	115	4 115
Matériel de transport		8 333		8 333
Autres immobilisations corporelles		886	748	1 634
TOTAL rubrique II		46 284	10 598	56 882